

Présidentielle

Les fraudes massives peuvent-elles remettre en cause le verdict des urnes ?



- Le scrutin du 07 octobre dernier a démontré un large éventail de techniques de tricherie.
- Même le conseil constitutionnel qui a connu du contentieux postélectoral s'est souvent montré embarrassé face à certaines grossières irrégularités.
- L'adage en droit est connu, la fraude corrompt tout.

• 10 experts s'affrontent. Pp.5-9

Demande d'annulation partielle de la présidentielle

Le conseil constitutionnel déboute Maurice Kamto

- La collégialité dirigée par Clément Atangana a estimé que le candidat du Mrc n'a fourni aucune preuve pour soutenir ses allégations. P.10



Préservation de la paix Le Cnjc et les jeunes patriotes du Cameroun main dans la main P.3

Révision des statuts de la Fecafoot Les neuf griefs des clubs amateurs C'est la normalisation de la fédération qui est en outre remise en cause. P.11

NWR John Fru Ndi's residence in Baba II suffers arson attack and sister missing P.3

Gestion du massif forestier d'Afrique centrale Décollage du plan de convergence 2 au Cameroun

D'ici 2025, la deuxième réserve d'Afrique centrale compte se situer parmi les premiers pays en matière de préservation de l'environnement.

Trois jours de travaux pour permettre aux parties prenantes de se familiariser avec le plan de convergence 2 et les innovations apportées, ainsi que le partage du processus de conciliation des indicateurs des mécanismes et initiatives clés avec ceux de l'annuaire statistique au Cameroun. Ce sont là quelques résultats auxquels devrait parvenir l'atelier de lancement des campagnes de collecte des données des indicateurs, de formation des acteurs du groupe national et de vulgarisation du plan de convergence de la commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) au Cameroun. Ce document qui traduit l'engagement des États de la sous-région depuis 1999, permet de faire un suivi et une évaluation de la mise en œuvre des axes stratégiques d'intervention de la Comifac. La dernière révision-validation est intervenue en 2014 (PC2). Il s'agit au fond de parvenir

à piloter et de partager les connaissances utiles à la promotion d'une meilleure gouvernance et une gestion durable des écosystèmes en Afrique centrale.

A ce propos, les travaux de Douala en juin dernier avait déjà permis aux coordinations nationales de la comifac (CNC) et groupes nationaux de s'approprier les indicateurs ainsi que les processus harmonisés de collecte et d'encodage des données en ligne, le contrôle et la validation des données, la mise à jour et la publication des données en ligne. A travers le projet Riofac, du projet régional Giz d'appui à la Comifac et de la CNC Comifac du Cameroun, des avancées ont été faites pour ce qui est du remplissage des formulaires et la validation des données révisées pour le Cameroun, le Congo et la République centrafricaine (RCA).

Actions coordonnées

D'après le directeur des forêts du ministère des forêts et de la faune (Minfop) du Cameroun, "les États



Lors des travaux

d'Afrique centrale, qui abritent le bassin du Congo, deuxième massif forestier du monde après l'Amazonie, se sont engagés à œuvrer pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale". Aussi, "il est apparu nécessaire, au regard des mutations croissantes du secteur forestier et des enjeux de dé-

veloppement économique des pays d'Afrique centrale, de réviser le plan de convergence afin d'y intégrer les thématiques prioritaires émergentes en matière de gestion durable des forêts, ainsi que les priorités nationales de développement".

Selon Ekane Cosmas Nzubontane, du secrétariat exécutif de la Comifac, "en

vue de l'ancrage et une meilleure appropriation du PC de la Comifac au niveau national, les coordinations nationales ont été instituées en 2006" et une série de rencontres a été organisée sous les auspices de l'observatoire des forêts d'Afrique centrale (Ofac) opérant au sein du secrétariat exécutif de la Comifac.

Hervé Ndongong

Enseignement supérieur

1200 ordinateurs pour les étudiants de l'Est

La cérémonie de distribution des ordinateurs PB Hev, don du chef de l'État s'est déroulée à l'annexe de l'Université de Yaoundé 2 Soa de Bertoua.

Paul Biya avait promis aux étudiants camerounais des ordinateurs de dernière génération. C'est ainsi que depuis l'année académique dernière, les étudiants à travers le Cameroun reçoivent ces ordinateurs suivant un processus de distribution bien déterminé.

À Bertoua, chef-lieu de la région de l'Est, la cérémonie de remise du don d'ordinateurs du chef de l'État

aux étudiants bénéficiaires du campus annexe de la faculté des sciences juridiques et politiques, était présidée par le vice-recteur de l'Université de Yaoundé 2 accompagné du gouverneur de la région de l'est et du vice-doyen de ladite faculté. Cérémonie ayant pour cadre l'amphithéâtre 1000 de l'annexe de Bertoua.

Les étudiants bénéficiaires du présent don d'ordinateurs du chef de l'État avaient été dénombrés de-

puis l'an dernier. "La promesse du chef de l'État, n'était pas de la science-fiction et ces ordinateurs les aideront à coup sûr à améliorer leur méthode d'apprentissage", précise le Prof Mol Nang, vice-recteur de l'Université de Yaoundé 2 Soa.

Pendant ladite cérémonie, les étudiants bénéficiaires n'ont pas manqué d'adresser au chef de l'État Paul Biya, une lettre de remerciements.

Aux étudiants bénéficiaires,

le professeur Christopher Tamasang, vice-doyen chargé de la recherche et la coopération à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé 2 Soa, les a invités au bon usage du présent don qui est une marque de confiance du président de la république du Cameroun. Notons ici ce n'est pas la totalité des 1200 ordinateurs qui sont arrivés à Bertoua, seuls 800 étaient présents.

Bossis Ebo'o

Communiqué

Le Directeur de publication du quotidien bilingue *Emergence*, informe ses lecteurs que le sieur Zéphirin Koloko, ne fait plus partie de l'équipe rédactionnelle dudit journal. Ce faisant, il ne peut plus se prévaloir de ce statut auprès de quiconque. Par conséquent, la rédaction se désengage de tout acte qu'il pourrait poser en son nom.

Caravane nationale

Le Cnjc mobilise et sensibilise sur la préservation de la paix

Sa présidente Fadimatou Iyawa Ousmanou a été hier dans les arrondissements de Soa et Yaoundé III, avec à ses côtés, le ministre de la jeunesse et de l'éducation civique.

Le Conseil national de la jeunesse du Cameroun (Cnjc) réitère son engagement de consolider la paix pendant cette période électorale. C'est dans cette optique qu'il a organisé hier une caravane nationale dans les arrondissements de Soa et de Yaoundé III, via sa présidente Fadimatou Iyawa Ousmanou. Après Soa, l'on a fait cap vers Yaoundé III, où à chaque étape, la présidente du Cnjc a rappelé la nécessité de préserver la paix.

Cette caravane nationale fait suite au symposium national qu'avait organisé le Cnjc les 21 et 22 septembre derniers à Yaoundé. Il s'était agi de former, éduquer et engager les jeunes leaders des partis politiques et des organisations de la société civile des dix régions du Cameroun sur la promotion et l'intérêt de la culture de la paix, entre au-

tres.

Au cours de ladite caravane, le Cnjc va devoir mobiliser et sensibiliser ses pairs des différents partis politiques et des organisations de la société civile sur la culture et la préservation de la paix.

Cette initiative est d'autant plus louable au regard du fait que le Cameroun traverse en ce moment une période tumultueuse. Aussi, le président des jeunes patriotes du Cameroun, Serges Ondobo a demandé aux jeunes de faire preuve de stabilité et de responsabilité « afin de ne pas céder aux manipulations internes et externes qui sont des manœuvres de déstabilisation ».

Pour le maire de l'arrondissement de Soa, les jeunes de ladite localité, qui représentent les ¾ des populations de la ville, sont reconnus comme des jeunes responsables. « C'est une jeunesse qui vit



photo de famille

dans un cadre cosmopolite où il y a différentes communautés qui vivent dans la paix et dans l'harmonie », a déclaré le maire.

Au terme de ladite caravane, Mounouna Foutsou s'est dit satisfait et souhaite voir la matérialisation de

l'engagement des jeunes, engagement qui va dans le sens de la consolidation de la paix et de l'unité nationale. En réponse du berger à la bergère les jeunes, notamment les jeunes patriotes du Cameroun, ont pris solennellement un en-

gagement civique à travers des déclarations fortes et significatives : « Je suis jeune et j'aime mon pays ». « J'accepte le verdict des urnes ». « J'œuvre pour la consolidation et la paix dans mon pays »...

Rosette ombessack

House of the Chairman of the Social Democratic Front (SDF) suffers an arson attack and sister missing

The residence of the National Chairman of the SDF, Ni John Fru in his village Baba II, Santa Sub Division, Mezam Division of the North West was last Wednesday October 17, set on fire by unknown men supposedly the Ambazonians. No reason for the attack has been advanced. We are told that John Fru Ndi's sister believed to be living in the village has since on Wednesday evening when the fire incident occurred, been missing. This is not the first time an arson attack is carried on the residence of the SDF National Chairman has been attack. We recall that on the 28th of February 2018 his Ntari-kon residence in Bamenda survived an arson attack but part of his kitchen was consumed by

flames on a Wednesday. It was thanks to the elements of the Fire-fighting Brigade and neighboursthat the fire was stopped from spreading to other parts of the compound. Coincidentally another arson attack was carried out on a Wednesday but this time around in his village Baba II. According to local reports, the fire restarted at about 9pm in the kitchen of the Chairman's residence but was hurriedly put off by neighbours who rushed on to the scene before the army rescue unit arrived to scene the residence. Who carried out the attack, for what reasons and where is John Fru Ndi's sister? Are the only questions to be answered after security investigations.

By Amos Muang Nsah

SUPER GRAND MIFI VOYAGE PLUS

Pour votre sécurité, votre confort, voyagez avec l'Agence Super Grand Mifi Voyage Plus.

Yaoundé-Bafoussam, Bafoussam-Yaoundé

Qui va lentement va sûrement, c'est notre devise à Super Grand Mifi Voyage Plus.



Super Grand Mifi Voyage Plus, c'est écouter, servir plus, pour une meilleure satisfaction.

Direction générale BP 6522 Yaoundé :
Terminus Miboman
- Agence Bafoussam :
Ndiandam aux agences.

Pour toutes réservations :
Yaoundé : 699 59 96 58
Bafoussam : 690 11 94 44/ 690 11 63 70

Finance

Le gouvernement camerounais met en ligne un répertoire des biens mobiliers mis en garantie par les emprunteurs financiers

Louis Paul Motaze (photo), le ministre des Finances (Minfi) vient de signer un arrêté portant création et fonctionnement du « Répertoire national des sûretés mobilières » (RNSM) au Cameroun.

Logé et géré au Conseil national du crédit, le RNSM est une base de données dont l'objectif est de centraliser les informations relatives aux sûretés mobilières légales, conventionnelles et judiciaires qui garantissent les crédits accordés par les établissements financiers assujettis, afin d'en assurer une large publicité. La déclaration effectuée dans un délai de 48h après la date d'obtention ou de constitution de la sûreté mobilière se fait exclusivement en ligne par l'intermédiaire d'un bordereau dématérialisé. L'accès aux données centralisées dans le RNSM est ouvert 24h sur 24 et 7 jours sur 7 à l'exception des périodes de maintenance nécessaires, précise l'arrêté ministériel. Tout établissement assujetti qui a procédé à la radiation ou à la modification d'un enregistrement dans un des registres des sûretés mobilières, doit dans un

délai de 48h, procéder à la radiation ou à la modification des informations subséquentes dans le RNSM.

Cette nouvelle réglementation entre en droite ligne avec le projet gouvernemental de durcir la loi sur la répression du non-remboursement du crédit bancaire et de la microfinance. En effet, le constat a été fait que le phénomène des mauvais emprunteurs est grandissant au Cameroun depuis quelques années. Le Minfi a comptabilisé pour la seule année 2017, un montant de 106 milliards FCFA dans la catégorie des crédits douteux pour ce qui concerne les établissements de microfinance (EMF).

Les EMF, autant que certains établissements bancaires, sont souvent victimes de clients qui mettent en hypothèque un même bien plusieurs fois dans différents établissements financiers. A la fin, il devient presque impossible pour les prêteurs de ren-



Louis Paul Motaze

trer dans leurs fonds.

Pour décourager ce genre de forfaiture, le gouvernement du Cameroun prévoit de lourdes peines dans un avant-projet de loi en préparation. Ce texte dispose par exemple que, «est pas-

sible d'une amende de cinq cent mille à quatre millions de francs CFA, l'établissement assujetti qui, en connaissance de cause, encourage de manière directe ou indirecte une personne en situation de

surendettement à se livrer à un système de cavalerie en lui accordant de nouveaux prêts dont la finalité est de rembourser les anciens ».

Oscar Onana

Commerce

Le Cameroun enregistre une hausse des importations de 8,3% contre une baisse des exportations de 10,8%

Au second trimestre de 2018, les importations au Cameroun enregistrent une hausse en volume de 8,3% par rapport à la période correspondante en 2017. C'est ce qu'indique l'Institut national de la statistique (INS) dans son rapport publié ce mois d'octobre.

D'après l'INS, l'évolution à la hausse au deuxième trimestre 2018 des importations camerounaises s'explique par la combinaison d'une hausse des importations de biens de 8,2% et des services de 8,8%. Les importations enregistrent ainsi une contribution négative de 2,1 points à la croissance du PIB. « La hausse en volume des im-

portations de biens découle de l'accroissement des importations de pétrole brut, d'appareils électriques, des machines et équipements, des produits du travail des grains, des produits chimiques et des produits pétroliers raffinés », rapporte l'INS.

Toutefois, les importations de certains biens enregistrent des baisses. C'est le cas des papiers et articles en papier, les

produits de la transformation agricole et les huiles brutes et raffinées. Hors pétrole, les importations en volume ont augmenté de 2,7%. Pour ce qui est des exportations, l'INS indique que le deuxième trimestre de 2018 est marqué par une baisse globale de 10,8%, comparativement au deuxième trimestre de 2017. Cette situation est la résultante d'un repli des biens de 10,4%, couplé à une

baisse des exportations de services de 11,7%.

Au total, les exportations contribuent négativement de 2,1 points à la croissance du PIB. La poursuite à la baisse des exportations en volume de biens résulte principalement du recul des exportations de pétrole brut et des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation.

« Cependant, indique l'INS, cette tendance

baissière des exportations en volume de biens est atténuée par une bonne tenue des exportations de bois en grume et de bois transformés (sciés, placages et contreplaqués), des produits de la transformation agricole, en particulier la pâte et le beurre de cacao. Hors pétrole, les exportations en volume de biens reculent de 3,3% ».

O.O



Paul Biya

Présidentielle

La fraude corrompt tout

Le scrutin du 07 octobre dernier a démontré un large éventail de techniques de tricherie.

L'actualité de ces jours a été caractérisée par le contentieux post-électoral. 18 recours qui, pour la plupart, demandaient l'annulation totale ou partielle du scrutin présidentiel. En cause, de nombreuses irrégularités, dont des fraudes massives. Si tous ces recours n'ont pas prospéré devant les sages, les allégations de tricherie, ont par contre toujours la peau aussi dure. Il y a quelques jours, durant une conférence de presse donnée à Douala, des associations dont le Wilfph, Dynamique Citoyenne, Un Monde Avenir et le Rédhac, ont révélé que plus 400 faits majeurs de fraude ont été recensés, ce depuis la période pré-électorale. Qu'il s'agisse du placardage des affiches des candidats, de l'affichage tardif des listes des électeurs, des doublons, des bourrages des urnes, des falsifications des procès-verbaux... Il faut dire qu'avant ces associations, la conférence nationale épiscopale avait déjà rendu sa copie sur la tenue

de l'élection présidentielle au Cameroun, à la suite d'un travail mené sur le terrain par une équipe d'observateurs qu'elle a mandatée à cet effet. Elle n'a pas été tendre dans son rapport. Les évêques avaient relevé de nombreux cas de doublons, d'absence des listes d'électeurs, et d'intimidations des observateurs notamment à Sangmélima, où ils ont été empêchés d'avoir accès aux bureaux de vote. La conférence épiscopale avait noté aussi que « dans le bureau de vote de Pala (Maroua 1), un de nos observateurs a été victime d'une tentative de corruption afin qu'il se retire du bureau de vote ». Dans le même sillage, la conférence épiscopale a affiché ses regrets qu'Elecam n'ait pas respecté l'engagement pris de supprimer les bureaux de vote des casernes, des commissariats et des chefferies. « Deux bureaux de vote ont été installés à la chefferie de Nkollo 2 dans le département de la Mefou et Afamba », précisait le communiqué à titre d'exemple.

Il y a aussi des cas de ces personnes absentes mais dont les noms ont été cochés comme ayant voté, comme cela a été le cas dans l'arrondissement de Yaoundé VI « où une électricienne dont les coordonnées sont disponibles a trouvé que son nom porte la signature d'une autre personne ayant voté à sa place ». Toujours à Yaoundé VI, plusieurs personnes décédées avaient leurs noms sur les listes. L'on a également noté des cas dans lesquels le président du bureau de vote a refusé de remettre aux titulaires leur carte d'électeur. L'on a aussi recensé des bureaux de vote où les dépouillements ont commencé plus tôt que prévu, en violation du décret de convocation du corps électoral.

Ce sont entre autres toutes ces accusations qui ont meublé le contentieux post-électoral, avec un pic relatif à la falsification des procès-verbaux, sur laquelle un parti comme le Mrc s'est accroché de toutes ses forces. L'on a vu mercredi dernier comment

la collégialité a été prise à défaut lorsque Emile Essombe, membre du conseil et président de la commission nationale de recensement général des votes, a produit quelques procès-verbaux dont un seul était signé. Il a plongé tout le conseil dans l'embarras. Cet embarras, ledit conseil l'avait déjà vécu la veille, lorsque Me Ndoki, conseil du Mrc pour la circonstance, s'est mise à livrer des données issues des procès-verbaux détenus par le Mrc. Le président du conseil, Clément Atangana, va s'empresser de renvoyer l'audience pour le lendemain.

Mais, la fraude est d'autant plus patente que même le conseil constitutionnel en lui-même en est miné. On connaît tous la formule latine « *fraus omnia corrompit* », c'est-à-dire, la fraude corrompt tout. Ce conseil, dont au moins 06 membres ont des affinités poussées et vérifiées avec le parti au pouvoir, est en soi problématique. D'où il apparaît comme le dispositif panoptique par excellence de la fraude parce que la procé-

dure de récusation initiée contre lui n'a pas prospéré. Mais, on sait tous que ce contentieux, loin d'être une affaire judiciaire, est avant tout une affaire hautement politique. Les partis qui ont introduit des recours ne visaient sans doute pas un quelconque succès, mais ont voulu profiter de la tribune qui leur a été offerte pour faire passer un message ; pour prouver aux yeux du monde que le système électoral camerounais est pernicieux, vicié et vicieux. Certes, ceux qui sont accusés d'avoir usé de fraudes s'en défendent. Néanmoins, il n'y a qu'eux-mêmes qui sont convaincus de leur posture.

Cette semaine, nous avons posé les questions suivantes à nos experts : peut-on soutenir qu'il y a eu des fraudes à cette élection ? Quelle en a été l'étendue ? Est-ce qu'on peut dire que ces fraudes sont graves ? Sont-elles de nature à remettre en cause le verdict issu des urnes ?

Kami Jefferson

Cyrille Ngoua, *Coach Consultant en Management*

« Ces irrégularités ne peuvent remettre en cause le verdict des urnes »



L'élection présidentielle du 7 Octobre 2018 restera absolument marquée dans l'Histoire du Cameroun, comme la manifestation qui a effectivement déclenché la vraie pratique de la Démocratie dans notre pays. Et ce constat découle du fait que contrairement aux scrutins précédents, cette élection présidentielle a opposé un président sortant soucieux de préserver, comme habituellement, son fauteuil et des candidats décidés à l'en détrôner. Ainsi, à l'époque, des fraudes étaient timide-

ment dénoncées par les candidats malheureux à cette élection. Ils acceptaient stoïquement les résultats en leur défaveur et le peuple avec eux souffrait, dans sa grande majorité, dans sa chair et dans son âme de l'illégitimité d'un président qu'il devait subir pour un nouveau septennat. Aujourd'hui, les choses semblent être en train de changer. Certains candidats qui se sont présentés à cette élection tels le Pr Maurice Kamto ou Me Akéré sont rompus aux questions du Droit Constitutionnel. Et d'autres, comme Cabral Libii ou Joshua Osih, un peu moins nantis, se font entourer des spécialistes pour suivre leurs revendications.

Et pour répondre à la question posée, nous dirons que les fraudes ont toujours émaillé les différentes élections organisées au Cameroun depuis le début des an-

nées 90 avec l'instauration de la Démocratie en Afrique et particulièrement au Cameroun. Une Démocratie qui reste depuis lors, très théorique et qui a du mal à être réellement mise en pratique dans notre pays. Ainsi pour donner l'illusion, le jeu démocratique qui démarre de façon très approximative au début du processus électoral, s'arrête net après le déroulement proprement dit du scrutin et donne la place à toutes les formes de tripatouillages pour la conservation du pouvoir. Et cette élection n'en a pas été épargnée. Le nombre de recours enregistrés par le Conseil Constitutionnel et qui donne lieu à ces grands débats en cours depuis trois jours au Palais des Congrès le prouve à suffisance. Malgré la subtilité qui s'imposait pour éviter les pièges tendus par ces sommités du Droit Public

qui s'intéressent au dénouement de cette élection, on constate malheureusement que l'étendue de la fraude pour cette élection reste grande. Les mêmes irrégularités sont relevées : bourrages des urnes, des doublons, des votes multiples, scrutateurs interdits des bureaux de vote, cas de violence et bien d'autres types de fraudes. Et pratiquement toutes les localités du pays sont concernées par cette pratique. Mais quelle que soit l'intensité de la gravité de ces fraudes, il serait utopique de penser qu'elles pourraient remettre en cause le verdict des urnes dans la mesure où une telle décision aurait de grosses conséquences dans le fonctionnement du pays. Remettre en cause le verdict des urnes entraînerait des mécontentements et des éventuels soulèvements de ceux qui se sentiraient

lésés. Une telle décision pourrait également, dans l'extrême, aboutir à l'organisation de nouvelles élections avec tout ce que cela induit comme nouveaux investissements humains, matériels, financiers et autres. La gravité de ces fraudes est diversement appréciée par les deux camps qui s'affrontent. D'un côté, les proches du pouvoir en place qui se félicitent du bon déroulement de cette élection présidentielle et minimisent royalement les fraudes constatées. De l'autre côté, il y a les proches de l'opposition qui aspirent à une alternance immédiate. Pour cette noble raison, ces derniers scrutent partout la moindre irrégularité et l'exploitent, au maximum, dans le but d'embarrasser le Conseil Constitutionnel et éventuellement à amener cette auguste institution à trancher à leur faveur.

Léon Theiller Onana, *homme politique*

« Ces irrégularités sont suffisantes pour annuler le scrutin »



Le processus électoral au Cameroun a toujours été émaillé d'irrégularités, comme partout ailleurs. Ce n'est pas pour dédouaner Elec-cam, mais il s'agit de dire que dans une démocratie désordonnée comme la nôtre, les acteurs de l'arène politique doivent prendre des mesures préventives contre la fraude électorale. Du moment où le contenu du discours politique est imbibé de cla-

nisme et les acteurs eux-mêmes sont absorbés par la folle envie du pouvoir sans ménager les conditions d'accès au palais d'Etoudi, cela laisse libre cours au régime de manigancer et d'organiser la fraude passive.

Toutefois, le scrutin a été entaché d'irrégularités criardes sur toute l'étendue du territoire. Cette situation vient remettre en question la neutralité d'Elec-cam et confirme les soupçons partisans qui pèsent sur cet organe. Il est inadmissible qu'il y ait une telle frilosité dans une république qui se veut démocratique. Ceux qui tiennent le pouvoir n'ont jamais eu l'intention d'organiser des élections libres et transparentes. Cela traduit le bilan négatif à leur actif, dont ils savent pertinemment qu'il jouera en leur défaveur.

Nous avons constaté aus-

sitôt au lendemain des élections, les sorties de Kamto et Cabral simultanément, qui criaient à la fraude et à l'intimidation de leurs militants dans les bureaux de votes. À Monatele, nous avons enregistré des cas patents où les représentants du parti univers ont été presque quasiment chassés des bureaux de vote par les élites locales. Ces techniques visaient à laisser l'opportunité à la machine de fraude du Rdpc de bourrer les urnes. Des situations comme celle-ci ont été relevées partout sur l'étendue du territoire. Et pourquoi seulement en zone rurale? Tout simplement parce que le Rdpc est devenu comme la religion catholique dans ces zones-là, et le système a réussi à laisser croire à ceux qui osent se détacher de ce moule d'incompétents qu'ils commettaient

un péché d'exclusion. Cette élection a dévoilé les insuffisances du code électoral actuel et cette situation devrait interpeller les opposants à mener un combat pour un code électoral consensuel qui viendra fermer les vannes des crises postélectorales qui s'annoncent même pour les élections à venir.

Ces irrégularités sont suffisantes pour annuler le scrutin.

Les résultats du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dévoilent à suffisance que c'était une mascarade, et que manifestement, Elec-cam n'a pas été à la hauteur des attentes. Le verdict issu des urnes n'est pas forcément le fait des irrégularités constatées lors du scrutin, mais aussi et surtout d'une absence de coordination au niveau de l'opposition qui s'est laissée entraîner dans des débats claniques

au lieu de prévenir leurs bases sur les différentes techniques de fraude traditionnellement utilisées par le Rdpc. Ce verdict reflète la posture d'une opposition politique muselée d'une part à cause du manque de moyen et du timing volontairement mal choisi pour l'empêcher de mieux se déployer. D'autre part, il faut décrier la guerre entre clans au sein de l'opposition.

Ceci étant dit, les résultats qui seront affichés sont la conséquence d'un panache du désordre au sein de l'opposition, de la tricherie politique des pontes du parti au pouvoir et du manque de cohérence et de lucidité de la vieille opposition qui a plus passé son temps à tirer sur le plus jeunes des candidats, pourtant porteurs d'espoir, en la personne de Cabral Libii.

Oumar Ndoumbè, *Société Civile*

« La fraude est toujours présente »



Au lendemain de l'élection présidentielle du 07 octobre dernier, Maurice Kamto et Cabral Libii, ont dénoncé des fraudes massives dans de nombreuses circonscriptions électorales. Ancien ministre, en rupture de ban avec le régime de Paul Biya depuis 2011, Maurice Kamto fait partie de ces challengers qu'on n'attendait plus dans un pays depuis longtemps désabusé et fataliste et qui a surpris en mobilisant les foules pendant ses meetings de campagne. Bien plus, alors que l'opposition avait eu la faiblesse d'affron-

ter en ordre dispersé ce scrutin à un seul tour, il a en outre réussi l'exploit avec Cabral Libii de faire douter le pouvoir en place. Akere Muna, bâtonnier et juriste international et autre poids lourd de cette élection avait quant à lui rallié la candidature de Maurice Kamto la veille du scrutin. Lors de ce scrutin inégal, organisé par une commission électorale et une administration, toutes deux entièrement acquises au chef de l'Etat sortant sans compter la machine de guerre du parti au pouvoir et le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) omniprésent jusque dans les villages les plus reculés, comment cette élection ne pouvait-elle ne pas connaître des fraudes ? Dans notre pays malheureusement, habitué à voler, plagier, corrompre, aucun acte ne peut plus être posé sans qu'à un moment donné, le processus ne soit enta-

ché d'une quelconque malversation. Il en est des concours administratifs, l'entrée dans ce qu'on appelle au Cameroun « les grandes écoles », dans le corps de la police ou de l'armée, notre administration ne peut plus faire les choses correctement. Pourquoi alors les élections dérogeraient à la règle ?

Malgré la volonté des Camerounais d'organiser des élections transparentes, il se trouve encore des brebis galeuses, qui, sous prétexte de plaire au prince où de montrer son attachement au pouvoir en place, se croient obligées de trafiquer, de bourrer les urnes et d'intimider les populations. C'est la raison pour laquelle Maurice Kamto et Cabral Libii, dès le lendemain de la présidentielle ont aussitôt revendiqué la victoire tout en dénonçant les fraudes, le bourrage des urnes, et les violences multiples à l'en-

droit des scrutateurs de l'opposition dans certains bureaux de vote. La fraude a-t-elle été présente lors de ce scrutin ? La réponse ne peut être qu'affirmative puisque que dans certains bureaux de vote dans l'Extrême-Nord par exemple, des notables ont été filmés en train d'introduire le bulletin de vote de Paul Biya dans les enveloppes et ces enveloppes dans les urnes. De même, on a vu une seule et même personne cocher sur les noms des votants en y apposant l'empreinte digitale. Cela a été vu et filmé dans de nombreux bureaux de vote. Dans les régions occidentales du Nord-Ouest et Sud-Ouest, compte tenu de l'insécurité ambiante, la majorité des votants étaient les forces de l'ordre. Les habitants des capitales de ces régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest étaient cloîtrés chez eux par peur de sortir après les nombreuses

prises en garde des hommes armés non identifiés. La machine électorale du RDPC se serait-elle un peu rouillée ? C'est ce que pensent certains observateurs camerounais qui considèrent qu'on sous-estime l'impopularité dévastatrice de Paul Biya dans un pays plongé dans un inexorable déclin depuis plus de trente ans. Et qu'on ne mesure pas non plus l'incompétence des cadres du parti dans la campagne qui ont remplacé la vieille garde autour de Biya. Bien que cette fraude ne soit pas de nature à faire annuler les élections, on ne peut pas non plus dire qu'elles ont été transparentes. Au cours des élections passées, le parti au pouvoir ne prenait pas de gants pour falsifier les résultats. Aujourd'hui, le Cameroun a changé et il sera de plus en plus difficile à l'avenir au RDPC et sa machine de changer la volonté des électeurs.

Tchoffo Zoteyé, *Expert en Gouvernance, Homme Politique RDPC*

« Le processus électoral s'est nettement amélioré au Cameroun »



L'élection présidentielle du 07 octobre 2018 s'est déroulée dans un climat de calme, d'apaisement et de paix. Même dans les Régions NOSO, nous avons vu des citoyens aller accomplir ce devoir civique dans leurs centres de vote en toute convivialité. Il est important de saluer d'une part ELECAM et le MINAT pour le

dispositif mis sur pied pour faciliter le vote aux camerounais, tant de l'intérieur que de la diaspora, mais d'autre part, féliciter les FMO qui ont su maintenir avec bravoure la sécurité de nos citoyens durant tout ce processus.

Parlant du vote concrètement, les bureaux de vote se sont ouverts ce dimanche à 8h00 pour se fermer à 18 tel que prévoit le code électoral de 2012 (Loi N 2012/001 du 19 avril 2012 portant code électoral, modifiée et complétée par la loi N2012/017 du 21 décembre 2012). Toutefois quelques irrégularités ont été notées, mais elles ne sont pas de nature à discréditer le processus

électoral.

Je préfère parler d'irrégularités que de fraudes. Lorsque nous parlons de fraudes, cela voudrait dire que tous les actes posés étaient intentionnels. Par contre, lorsque nous parlons d'irrégularités, cela voudrait dire que certains actes irréguliers ont été posés mais, parfois n'étaient pas intentionnels, par exemple la confusion des listes de bureaux de vote, l'absence de représentants de tous les partis politiques, les doublons, l'absence des noms sur les listes électorales bien que détenteur d'une carte de vote, le retard du matériel dans certains bureaux de voter... etc. Comparé aux élec-

tions précédentes (Présidentielles 2011, Législatives et Municipales 2013), nous pouvons affirmer sans doute de nous tromper que le processus électoral s'est nettement amélioré au Cameroun et ne pas le reconnaître serait de la mauvaise foi.

C'est vrai que les degrés d'irrégularités varient d'un bureau de vote à un autre ou d'une zone à une autre en fonction des spécificités locales, mais il faudrait noter que les responsabilités sont partagées par tous les partis politiques qui sont impliqués dans le processus. Pour le cas des intimidations des électeurs, nous avons noté que le degré était corrélé à l'implanta-

tion du parti dans ces zones.

Je pense que seul le Conseil Constitutionnel au Cameroun a qualité de se prononcer sur le verdict des urnes ; il peut remettre en cause le processus électoral ou pas. C'est ce CC qui proclame les résultats. Les irrégularités notées par les uns et autres sont formulées sous forme de requêtes et adressées à cette instance. Nous assistons depuis mardi aux audiences liées à ce contentieux postélectoral au Conseil Constitutionnel. Nous attendons impatiemment qu'il se prononce sur ces requêtes et que les résultats soient publiés.

Fabrice Yap Mouchili, *Analyste politique*

« **Les différents degrés de fraudes sont assez graves** »



Demander s'il y a eu des fraudes au cours du scrutin du 07 Octobre est assez mélioratif pour interroger l'étendue des scandales auxquels on a eu droit. Si on peut noter un certain éveil de conscience

politique du peuple camerounais et un véritable déploiement servi par les partis en lice, le scrutin lui a été émaillé de fraudes et scandales qui ne sont pas de nature à honorer notre démocratie dite apaisée. Entre expulsion des représentants des partis d'opposition des bureaux de vote, bourrage des urnes, trafic d'influence, achat de conscience à ciel ouvert, préfabrication des procès-verbaux par les affidés du Parti-Etat, les partis d'opposition n'ont eu que leurs yeux pour

pleurer et apprécier la véritable portée de l'expression "force de expérience". Les éléments précédents ont permis au Parti-Etat, sous réserve des résultats officiels, de glaner une masse critique électorale questionnable au vu de la mobilisation qu'ont suscitée les partis d'opposition lors de leur campagne électorale avec le peuple. Le cas le plus illustratif ici c'est la partie septentrionale du pays, sauf à dire que ces populations sont définitivement atteintes du Syn-

drome de Stockholm et se complaisent dans leur misère monumentale et critique d'un autre siècle. Les différents degrés de fraudes utilisés par les habitués sont assez graves et méritent que notre très auguste Conseil des sages s'y penche à l'effet de crédibiliser autant que faire se pourra notre démocratie en construction. L'engouement du peuple et sa réconciliation avec la politique recevront de façon ingrate une gifle si jamais une décision forte n'est prise par le Conseil

Constitutionnel pour remettre les pendules à l'heure. Le peuple camerounais a le regard tourné vers le Palais des Congrès et à l'heure où nous nous exprimons du haut de cette tribune, la situation de 32 Procès-Verbaux(PV) sans signature sur les pages à chiffres. Il faut le préciser, ces 32 PV concernent à peu près un chiffre critique d'un million trois cent mille (1.300.000) électeurs; assez suffisant pour qu'un parti X renverse un parti Y.

George Nformi, *Barrister in law*

« **The whole process was plagued by fraud** »



There can never be any election in this country without fraud. It is very clear the whole electoral process was plagued by fraud taking in to consideration the elements we were getting from the hearings at the Constitutional Council. You can't imagine

reports from polling stations presented at the Constitutional Council with the representative signing only at the last pages. That's not correct, anybody can turn behind photocopy anything and insert in the final report. It is a shame Cameroonians and the world at large watched what happened during the public hearings with a member of the Constitutional Council presenting a report of that nature.

The fraud in this year's selection has been witnessed in nearly all the regions of Cameroon and I think Maurice Kamto, Joshua Osih,

Cabral Libii had the right to file petitions to the Constitutional Council pointing out some of the irregularities. The country's electoral body Elec recently defended its organization of the poll and said that it had not seen any proof of fraud. Government spokesman Issa Tchiroma Bakary also dismissed allegations of fraud but the reality as shown by the CRM party is different. It is even further portrayed through the fact that the government hired fake election observers in the name of Transparency International, a respectable international

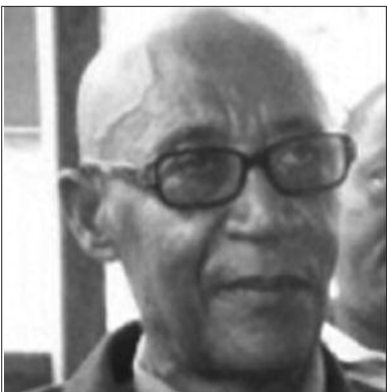
organization. Thank God the government was disapproved by this organization refuting the fact that it sent observers to Cameroon. This shows the extent at which the government went in order to make the election credible in the eyes of the world. It is just but normal to describe the electoral malpractices, especially the fraud witnessed as serious. Single individuals because of their selfish interests can't be allowed to hold the entire country hostage. They do all in their capacities to protect their jobs and maintain their "natural

candidate" in power no matter the price. If you distort facts, figures coming from polling stations expressing the people's will, are you not killing those people? We see clearly that serious irregularities characterized the October 7 presidential election especially in the grand North where we have the greatest number of voters.

To me the fraud magnitude was too much and if I were the president of the Constitutional Council, the voting process would be retaken to avoid this country turning into another Syria.

Honorable Souop Lazare, *député Mrc*

« **Il y a eu des fraudes massives** »



Il y a eu massivement de fraudes, d'où les différentes requêtes qui ont été faites au Conseil Constitutionnel et sur lesquelles la commission Atan-

gana a siégé à cet effet. Nous avons d'ailleurs démontré ces différentes fraudes. L'étendue est assez large. Elle va sur au moins 32 procès-verbaux, qui sont issus du Nord-

Ouest, du Sud-Ouest, du grand Nord et du Sud, pour ne citer que ceux-là. Ces fraudes sont de nature à remettre en cause le verdict des urnes. Mais déjà quand le président

Kamto a dit qu'il a gagné les élections, c'était en fonction des procès-verbaux réels qu'il a vus. Nous demandons l'annulation dans les zones où les fraudes ont eu lieu.

Aimé Cyprien Olinga, président du front démocratique révolutionnaire «C'est une mascarade électorale»



Le mouvement du front démocratique révolutionnaire a constaté que le scrutin du 07 octobre dernier a été émaillé de nombreuses irrégularités du scrutin. Elle n'était ni

équitable, ni transparente. Le constat qu'a fait la conférence épiscopale est le même que ce que nous avons fait. L'étendue de cette fraude a été aussi immense que la mer. Nous avons pour preuve des pratiques telles que les falsifications des procès-verbaux. Il y a des gens qui ont voté plusieurs fois et ceux qui ont voté à la place des autres. On a aussi constaté que certains scrutateurs et mandataires des candidats ont été chassés de certains

bureaux de vote.

En réalité, ce sont des pratiques anciennes qui ont courent depuis les années 1992. Il va aujourd'hui falloir impérativement moderniser notre système électoral. Nous avons dit que le problème n'était pas la candidature unique. Et que même avec la candidature unique, le candidat unique de l'opposition allait mordre la poussière parce que notre système électoral permet toutes les anomalies précitées. D'où l'importance d'une

réforme de ce système électoral.

Ces fraudes sont graves, car elles dénaturent complètement le caractère souverain des électeurs. Parce qu'en réalité, ce ne sont pas les camerounais qui ont voté. Quelques camerounais ont voté à la place des autres. Et l'organe en charge des élections qui est totalement acquis au pouvoir a fait le reste. Les autorités administratives et l'administration en général ont voté pour le peuple camerounais. Aussi

longtemps que les collègues de l'opposition vont accepter d'aller aux élections sans que les préalables les plus essentiels pour un vote équitable soient réunis, on fera toujours face à des malversations.

Le verdict issu des urnes ne peut qu'être remis en cause, du fait de ces fraudes massives. En réalité, nous n'avons pas là à faire à une élection, mais c'est une mascarade électorale. Les élections n'ont pas été crédibles ni transparentes.

Ngong Theophilus, SDF District Chairman Boyo III

« Cameroonians are witnessing what happened in 1992 »



Yes there were massive fraud and Election irregularities perpetrated by the ruling party in complicity with Elecram official. Some of such irregularities include the increasing of voters

count and results in almost all polling stations in the North West and South West where the turnout was relatively very low due to insecurity. Besides in most polling stations, especially in Parts of Edea, South and East, some opposition party polling agents were refused access into their respective polling stations on grounds that their names were not Elecram list despite their authentic papers at hand from their respective party hierarchies..

In other polling stations many were intimidated verbally or offered money to give a blind eye to the final

compilation of the results. I am a living example, in my own home town, Fundong, very few people went out to vote and when I look at the reports handed over to the constitutional council, I wonder where this type of fraud can take us to. It is reflecting how bad our system is and how bad our democracy is equally.

The level at which the fraud was carried out during this election can actually be described as bad, but not like those in the previous presidential elections. This is just a bit of what happened in the 1992 election where my candidate really

won but the rigging machinery declared the results in favour of Paul Biya. Cameroonians are very fortunate to witness for themselves an image of what happened in 1992 gradually going to repeat. Paul Biya's team is not ashamed of themselves, they have seen that the world has changed and they can be disproved using information and communication technologies.

We have seen that opposition parties do not win in Cameroon because they can't rally supporters, but because the Cameroon People's Democratic Mo-

vement has made all conditions favourable to them alone. The Cameroon Renaissance Movement, the Universe Party and my party, the Social Democratic Front have all proven to the whole world during the hearings of the petitions for partial or total cancellation of presidential election that elections in Cameroon can never be won through the ballot box considering the amount of rigging put in place. And so any verdict through the ballot box is not a reality or no good thing can come out from the ballot box in Cameroon.

Adamou Youmo Koupit, Expert en Gestion Financière et en Suivi/Evaluation, Membre du Bureau Politique de l'UDC

« L'industrie de la fraude est évolutive au Cameroun »



L'élection présidentielle du 7 octobre 2018 a été comme toutes les autres élections organisées, émaillée de fraudes multiples devenues l'Adn du système régnant. Il faut parler de

système régnant parce les acteurs de ces fraudes incluent au-delà des responsables du RDPC, les institutions qui choisissent de ne point faire ce qu'elles doivent faire pour dissuader et réduire les vellétés de fraudes, je pense au Conseil Constitutionnel qui ignore son rôle de "veiller à la régularité de l'élection présidentielle" mais qui, alors que la régularité d'une élection se garantit à partir des inscriptions sur les listes électorales jusqu'au vote, dépouillement, décompte de votes et cen-

tralisation des résultats, choisit de rester sur place et attendre d'éventuelles scènes pour exiger aux requérants, les preuves des faits qu'il aurait dû lui-même constater sur le terrain en faisant son travail de veiller à la régularité de l'élection. Je pense à la Conac qui ne fait rien le jour de l'élection alors que les achats des bulletins de l'opposition, donc la corruption électorale, se font à ciel ouvert. Je pense aux autorités administratives qui le jour du scrutin sont complices passifs ou actifs des intimidations et

la chasse aux sorciers contre les représentants de l'opposition. Je pense à Elecram, qui jongle pour que les présidents des Commissions locales de vote soient des caciques du parti au pouvoir et tiennent le registre d'émargement pour laisser voter les gens à la place des autres ou à la place des électeurs inscrits mais absents le jour de vote pour raisons de décès, maladie ou déplacement. En réalité, l'industrie de la fraude est évolutive au Cameroun et constitue le moyen idoine

de confiscation légitime du pouvoir. Tout se passe au niveau des bureaux de vote et aussi longtemps que l'opposition n'en prend pas conscience, il en sera toujours ainsi car le gouvernement n'est pas prêt à scier la branche sur laquelle il est assis en acceptant la biométrie intégrale du processus électoral (inscription et vote), en instaurant le bulletin unique, ou l'élection à majoritaire à deux tours.

Propos recueillis par
la Rédaction

Demande d'annulation partielle de la présidentielle Le conseil constitutionnel déboute Maurice Kamto

La collégialité dirigée par Clément Atangana a estimé que le candidat du Mrc n'a fourni aucune preuve pour soutenir ses allégations.

On se souvient que l'affaire a été mise en délibéré, et c'est hier que le verdict devait être prononcé. Les magistrats du conseil constitutionnel ont donc décidé de rejeter les 09 requêtes introduites par le candidat Maurice Kamto, et visant l'annulation partielle de la présidentielle. De manière globale, Clément Atangana, qui a lu le verdict, a estimé que le candidat du Mrc ainsi que son collègue d'avocats n'ont aucunement produit la preuve des faits allégués. Du coup, c'est une décision défavorable au candidat qui a été prononcée.

Rappelons que neufs moyens de défense ont été soulevés par le parti de Maurice Kamto, ce qui a d'ailleurs provoqué une levée de boucliers aussi bien au sein du parti au pouvoir que de l'organe en charge des élections au deuxième jour d'audience. Le premier moyen de défense portait sur l'article 286 du Code électoral relatif au financement de la campagne présidentielle refusé par le



Pendant la séance

Mrc. Et pour cause, le Mrc a estimé qu'il est arrivé trop tard, soit à trois jours du scrutin.

Concernant la violation de l'article 91 qui est relatif aux affiches de campagne, le Mrc a expliqué qu'il y a eu un

usage disproportionné et que les Communes n'ont pas joué leur rôle.

Le parti de l'opposition a également mis au-devant de la scène « les mesures restrictives » d'aller et venir des populations le jour du scrutin au

regard de l'arrêté du ministère de l'administration territoriale (Minat) qui limitait la circulation dans certaines zones, notamment à partir de 18 heures en prélude au scrutin du 07 Octobre 2018.

Le Mrc a reproché en outre la

violation de l'article 97 du Code électoral sur l'affichage de la liste des bureaux de vote dans les bureaux communaux d'Elecam (article 98)...

Kami Jefferson

Contentieux post-électoral

Le procès du Code électoral

L'élection présidentielle a été l'occasion de remettre sur la table, et face au Conseil Constitutionnel, les dispositions du document qui organise les différents scrutins au Cameroun.

Ce que l'on retient du contentieux post-électoral qui a opposé les partis politiques en compétition pour l'élection présidentielle du 07 Octobre 2018, c'est que l'on a parcouru de fond en comble les dispositions du Code électoral en ses limites. Les recours déposés les plus en vue ont été ceux du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (Mrc), du Social Democratic Front (SDF), et du

parti Univers de Cabral Libii, qui étaient face à Election Cameroon (Elecam) et au ministère de l'Administration territoriale (Minat).

En effet, des candidats qui n'avaient pas qualité pour se pourvoir auprès de l'auguste institution aux plus tenaces, l'on s'est effectivement rendu compte que beaucoup reste à faire.

Sur le cas du SDF qui demande par exemple l'annulation de l'élection présidentielle pour le fait que les deux régions majoritairement d'ex-

pression anglaise n'ont pas « pris part à l'élection », le Conseil Constitutionnel n'a pas envisagé cette hypothèse.

Sur le cas du Mrc, il ressort du contentieux que les neufs moyens de défense soulevés ont mis en avant de nombreuses insuffisances : la problématique du bulletin unique afin d'éviter les manquements, l'amélioration des dispositions légales en ce qui concerne le retrait des candidatures, la consolidation des possibilités

d'apporter des preuves en ce qui concerne notamment le rôle des huissiers en période électorale, la sécurisation des personnels des partis politiques affectés dans les bureaux de vote, et surtout le moyen de la preuve de la fraude.

Concernant le parti Univers, l'on retient beaucoup plus l'élaboration des recours.

Au niveau institutionnel, le débat sur la crédibilité d'Elections Cameroon (Elecam) et du Conseil Constitutionnel

qui devaient apporter les garanties de leur impartialité lors des scrutins. Rappelons sur ce dernier cas, que les observateurs de l'Union africaine ont invité les pouvoirs publics à donner à Elecam l'autonomie suffisante reconnue à une commission électorale nationale indépendante. Et cela ne peut se faire que si le Code électoral et les autres instruments légaux en matière électorale sont modifiés.

Hervé Ndong

Révision des statuts de la Fecafoot

Les neuf griefs des clubs amateurs

C'est la normalisation de la fédération qui est en outre remise en cause.

L'Assemblée générale extraordinaire de la fédération camerounaise de football (Fecafoot) du 10 octobre 2018 à Mbankomo est remise en cause sur neuf points soulevés par l'association des clubs de football amateur du Cameroun (Acfac). C'était au cours de la réunion du bureau exécutif tenue six jours après. Pour son président, Balla Ongolo Henri Claude, l'association entend bien jouer sa partition dans la construction du football local. Le premier grief porte sur la remise tardive du projet des statuts et des 11 textes réglementaires survenue soit la veille, soit le jour même. L'Acfac regrette également que les textes ne soient qu'en français, non en anglais. Elle note en outre que 2/3 des membres se sont prononcés contre l'adoption des 900 dispositions en l'état puisque 23/60 avaient, à main levée, voter contre.

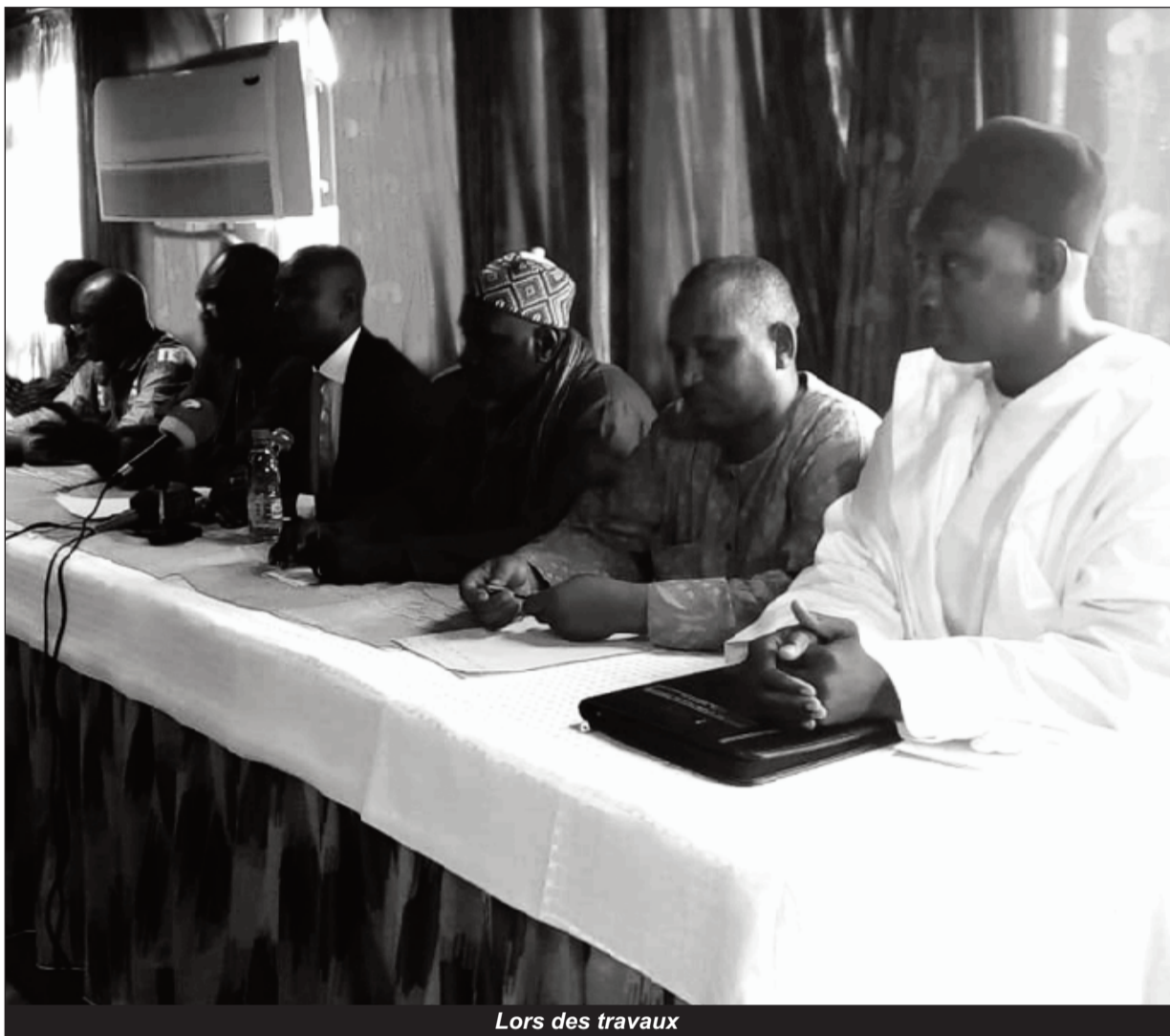
De même, l'Acfac constate les manœuvres du comité de normalisation qui ont consisté à empêcher le décompte des voix au cours des travaux, 18 délégués s'étant déjà pronon-

cés contre. Encore que le président du comité de normalisation n'a pas recherché les voix favorables aux différents textes; violant par conséquent les textes actuels.

Les responsables des clubs amateurs contestent aussi les actes visant à soudoyer certains délégués régionaux, de même qu'il constatent que de nombreuses irrégularités ont été faites. Elles ont été portées à l'attention des représentants de la fédération internationale de football association (FIFA).

Les deux derniers points sont relatifs à la reconduction des textes issus de la normalisation conduite par Joseph Owona, et sur le fait que le projet de nouveaux statuts n'a pas pris en compte les dispositions de la nouvelle loi sur l'organisation des activités physiques et sportives au Cameroun. Comme quoi, "l'exigence de la modification de la loi de 2011 brandie par la FIFA n'était qu'un prétexte pour proroger à deux reprises le mandat du comité de normalisation".

Par conséquent, les clubs amateurs ont décidé de contester devant les juridic-



Lors des travaux

tions compétentes, les résolutions de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de la fédération camerounaise de football (Fecafoot) du 10

octobre dernier.

A titre de rappel, le Cameroun va organiser la Coupe d'Afrique des nations 2019, et déjà, un climat délétère règne

autour de la compétition et du football en général, avec son lot de déboires.

Hervé Ndongong

Saison Sportive 2018- 2019

Coton Sport de Garoua renforce ses effectifs

Son président exécutif, Sadou Fernand, a annoncé le désir de Coton Sport de faire une bonne impression en phase de poules de la champions League Africaine cette saison.

Alors que la date de démarrage du championnat MTN Elite One pour le compte de la saison sportive 2018- 2019 reste encore attendue, Coton sport de Garoua prépare sereinement sa saison. Les Cotonculteurs qui préparent également la ligue des champions CAF sont déjà presque au complet et les séances d'entraînement quasi-quotidiennes se déroulent tous les matins et soirs au complexe sportif de Djoumassi. Le 16 octobre dernier, le club de la rive gauche de la Bénoué a officialisé le recrutement de cinq nouveaux joueurs. Il s'agit de deux internationaux Tchadiens et trois Ca-

merounais. Parmi lequel, Elimbi lemeilleur buteur de la mtn élite 2 au Cameroun. Sadou Fernand, président de Coton Sport, a dévoilé les ambitions pour cette nouvelle saison : « Nous comptons reconquérir le trophée de la coupe du Cameroun, le championnat et atteindre au moins l'étape des quarts de finale de la champions league Africaine. » Pour cette nouvelle saison, Coton Sport semble se donner les moyens nécessaires pour y arriver. Le président du club confirme la santé financière du club et les recrutements nouveaux qui ont été faits. « Nous avons recrutés au sein de Coton Sport, 11 nouveau joueurs. Ces nouveaux joueurs sont en train d'être intégrés à



Coton Sport de Garoua renforce ses effectifs

l'ancien effectif et nous croyons que ce potentiel peut nous permettre d'atteindre nos objectifs », soutient Sadou Fernand

face à la presse. « Coton Sport c'est une famille et nous anciens, sommes très disposés à emmener les nouveaux coéquipiers

à se sentir à l'aise », confirme Daouada Kamilou, capitaine de Coton Sport.

Félix Swaboka

Quotidien émergence

1^{er} Quotidien Bilingue Privé au Cameroun

Disponible dans vos Kiosques Tous les Jours



- Une information de qualité
- Des analyses percutantes
- Un réseau d'abonnés
- Des bureaux dans les 10 régions
- Une imprimerie moderne

Lisez et faites Lire